

Les protestants et le Rwanda

Réforme n°3156, 22 déc 2005 - 4 janv 2006.

Non à la désinformation

A propos de « Rwanda : protestants interpellés » (Réforme n° 3155, 15-21 décembre). La réponse de Jacques Maury, ancien président de la Fédération protestante de France, et de Marcel Manoël, actuel président du Conseil national de l'Eglise réformée de France. Tous deux démentent quelque implication des Eglises que ce soit.

Non, Pierre Péan, pas cela !

Dans son dernier livre Noires fureurs, blancs menteurs, Pierre Péan prétend défendre l'honneur de notre pays, mis en cause à propos du rôle du gouvernement français et de notre armée lors du génocide de 1994 au Rwanda. La France s'en serait rendue complice par son soutien prolongé au régime du président hutu Habyarimana, dont l'assassinat fut le signal du déclenchement du génocide des Tutsis et des opposants hutus. Et lorsque, devant l'ampleur du drame et pour protéger les victimes, elle décida l'envoi d'un détachement militaire sous le nom d'opération Turquoise, des lenteurs inexplicables dans le déploiement de ces troupes auraient encore alourdi sa responsabilité.

Dans le développement de son « enquête », Pierre Péan ne craint pas de mettre en cause les institutions du protestantisme français. Par l'intermédiaire de Jean Carbonare, elles se seraient laissées manipuler par le gouvernement tutsi et son président, M. Kagamé, au point de faire partie d'un véritable complot « anti-France ».

L'accusation pourrait faire sourire si elle n'était pas aussi insensée. C'est pourquoi, avec l'accord et le soutien des présidents actuels de la Fédération protestante de France, de la Cimade, de l'Eglise réformée de France et du Département français d'action apostolique (Defap), je tiens à exprimer cette sévère protestation contre des insinuations aussi malveillantes que gratuites.

Nos Eglises et institutions, lorsqu'elles sont interpellées sur des questions politiques et sociales, ont certes l'habitude de donner la parole à ceux qui veulent les voir dénoncer des injustices, mais de ne se prononcer, éventuellement, qu'après les avoir écoutés. En ce qui concerne le Rwanda, elles ont assurément entendu des témoins des réalités effrayantes du génocide. Mais on ne trouve dans le livre de Pierre Péan aucun texte les engageant officiellement, qui puisse corroborer les accusations de l'auteur.

Mais il y a plus grave encore : Pierre Péan ne recule pas devant la mise en question de l'honneur de bien des personnes, et notamment de deux chargés de mission de nos Eglises et institutions :

- ▶ en premier lieu, Jean Carbonare (fidèlement assisté de son épouse), ancien équipier de la Cimade et du Conseil œcuménique des Eglises affecté à la direction du chantier de reboisement du Constantinois en 1962, immédiatement après la fin de la guerre d'Algérie ; il a été ensuite et pendant des années personnellement engagé au service du développement agricole de l'Afrique, en particulier au Sénégal. C'est alors qu'envoyé au Rwanda au début des années 1990, comme membre d'une équipe d'enquête de la Fédération internationale des droits de l'homme, il est devenu un partisan passionné de ceux qui lui paraissaient les plus menacés dans les conflits de cette période, comme l'a, hélas, confirmé le génocide des Tutsis. Je ne peux accepter que cet homme généreux soit mis au pilori comme il l'est, de manière acharnée, dans le pamphlet de Pierre Péan ;
- ▶ également accusé, sans preuve et à coup d'insinuations aussi malveillantes qu'absurdes : Gérard Sadik, chargé par la Cimade des relations avec l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides), c'est-à-dire de l'accompagnement et de la défense des demandeurs d'asile devant cet organisme. Tâche dont il s'acquitte avec une compétence, une honnêteté et une persévérance exemplaires. Pierre Péan ne craint pas de l'accuser, avec deux autres, de porter une attention toute particulière à ce que l'OFPRA ne délivre pas le statut de « réfugié à des Rwandais qui n'ont pas leur agrément » (c'est-à-dire l'agrément des maîtres actuels du Rwanda). Avec cette mise en cause d'une intégrité professionnelle, dans un domaine aussi lourd de conséquences que celui des demandes d'asile, on est vraiment au niveau de l'insulte. On comprendra assurément que je m'en tienne là et me refuse à entrer dans une polémique généralisée sur tous les détails d'une « enquête » qui prétend défendre l'honneur de la France mais qui, par ses procédés, ne fait guère honneur à son auteur.

Jacques Maury, pasteur, président d'honneur de la Cimade

Rien dans les archives de l'Eglise réformée

Puisque Pierre Péan, dans son livre, accuse nommément l'Eglise réformée de France d'avoir participé à une campagne de désinformation antifrançaise, j'ai parcouru nos archives à la recherche de ce qui pourrait motiver - déclaration synodale ou du Conseil national - cette affirmation.

Pendant la période incriminée, 1997-1998 : rien.

Au lendemain du génocide, au synode régional 1994 Centre-Alpes-Rhône, un témoignage de Marguerite Carbonare - membre du synode - qui a été transmis aux Eglises locales de la région. Ni une prise de parti, ni une quelconque accusation antifrançaise, mais le tragique constat de la participation active aux massacres des Eglises rwandaises et de beaucoup de leurs membres, avec un appel à la vigilance et à la prière.

Bref, si quelqu'un fait là de la désinformation, c'est Pierre Péan.

Le seul regret que j'éprouve, c'est de ne pas avoir suffisamment écouté les témoins courageux qui tentaient de nous alerter sur un génocide dont nous n'arrivions pas alors à réaliser la terrible dimension.

Marcel Manoël, président du Conseil national de l'Eglise réformée de France.
